

COMMUNIQUÉ

LE CABINET AUGUST DEBOUZY EST FIER D'AVOIR ACCOMPAGNÉ LE FC GIRONDINS DE BORDEAUX DANS SON MAINTIEN EN LIGUE 2 GRÂCE À UNE RESTRUCTURATION D'AMPLEUR DE SA DETTE

| 28/07/22 | Julien Aucomte Gilles August Vincent Brenot Laurent Cotret Hélène Billery Bernard Attali

S P O R T

Le 27 juillet 2022, le comité exécutif de la Fédération française de football (FFF), réuni en comité extraordinaire, a acté définitivement le maintien en Ligue 2 du monument du football français, le FC Girondins de Bordeaux, acceptant la proposition de conciliation du Comité national olympique et sportif français (CNOSF).

Cette décision vient clore plusieurs semaines d'intenses négociations auprès des instances de football et des créanciers du club menées par le cabinet August Debouzy, aux côtés du Président du club et de ses instances dirigeantes ainsi que l'ensemble de ses conseils.

Elle s'inscrit dans le cadre d'un projet de restructuration du FC Girondins de Bordeaux, homologué par le Tribunal de commerce de Bordeaux. Grâce à un désendettement de près de 40M€ et un abandon de sa dette de 75%, le club est désormais dans les standards de très nombreux clubs et évoluera sereinement cette saison.

« *Le FC Girondins de Bordeaux fait partie du patrimoine bordelais et représente près de 300 salariés et 1200 emplois indirects. Nous sommes fiers, au sein du cabinet August Debouzy, d'avoir fait respecter son droit d'évoluer en Ligue 2 et de continuer à faire rayonner le territoire, grâce à un plan de restructuration d'ampleur* », a déclaré Gilles August, associé fondateur.

« *Dans un temps record, nous avons restructuré la dette du club de 75%, ce qui est considérable. Nous sommes convaincus que les accords négociés avec les créanciers vont permettre au club de repartir sur des bases saines pour désormais faire vibrer ses supporters sur le terrain du sportif* », a ajouté Laurent Cotret, associé du cabinet.

August Debouzy a accompagné le club sur toute la période avec comme conseils :

- Gilles August (Associé Fondateur) ;
- Bernard Attali (Senior Advisor) ;
- Sur les aspects de restructuring : Laurent Cotret (Associé), Armelle Loste (Avocate Senior) et Myles Begley (Avocat) ;
- Sur les aspects de droit public : Vincent Brenot (Associé) et Hélène Billery (Counsel) ;
- Sur les aspects de financement : Julien Aucomte (Associé) et Laure Bonin (Associée).

Le club a également été conseillé par le cabinet Mazars et l'étude AJ Associés en la personne de Franck Michel et Maxime Lebreton.
